

INTITULE DE L'ACTION

AGENT DE SERVICE MÉDICO-SOCIAL

FICHE MÉTIER

L'agent de service médico-social a une fonction d'accueil, d'entretien des locaux et hôtelière. Il est en relation avec les patients, les familles et le personnel des services de soins, ou selon le lieu d'exercice avec le personnel du bloc opératoire ou de services médicotechniques.

Il participe aux tâches qui permettent d'assurer le confort des malades et le fonctionnement des services.

OBJECTIFS

La formation a pour but de former :

- Réaliser le nettoyage et le bio nettoyage des locaux en s'adaptant à la présence des résidents
- Contribuer aux prestations du service hôtelier en respectant les standards de qualité de l'établissement
- Accompagner le résident dans les gestes de la vie quotidienne en tenant compte du projet d'accompagnement personnalisé

PUBLIC VISÉ

- Demandeurs d'emplois
- Professionnel du médico-social et sanitaire
- Reconversion professionnelle
- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. L'accompagnement se fera avec notre référent handicap.

PRÉREQUIS

- Maîtriser les savoirs de base : lecture, orthographe et calcul
- Réussir aux tests de sélections numériques.
- Avoir un projet professionnel défini pour le métier d'agent des services hospitaliers
- Dossier candidat validé par l'équipe pédagogique après entretien
- Avoir un état de santé compatible avec le métier visé par l'action de formation.

CONTENU DE FORMATION

La formation se compose de 3 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

- **Période d'intégration** : Accueil, présentation des objectifs de la formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (**1 semaine**).

- **Module 1** : Réaliser le nettoyage et le bionettoyage des locaux en s'adaptant à la présence des résidents : nettoyage des bureaux ; nettoyage des locaux sanitaires, organisation des interventions en fonction des usagers (**3 semaines**).

- **Module 2** : Contribuer aux prestations du service hôtelier en respectant les standards de qualité de l'établissement (**2 semaines**).

- **Module 3** : Accompagner le résident dans les gestes de la vie quotidienne en tenant compte du projet d'accompagnement personnalisé (**2 semaines**)

- **Période en entreprise (4 semaines).**

- **Session d'examen (1 semaine).**

Modules transversaux

- Accompagnement à la recherche d'emploi
- Initiation à l'outil numérique
- Accompagnement à la certification dont le Dossier Professionnel.
- Obtention du PSC1 : « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 »

MOYENS PREVUS

- **Moyens pédagogiques**
 - Documentation remise au stagiaire
 - Supports de cours
 - Évaluation théorique écrite formative / Mise en situation professionnelle
 - Travaux pratiques
 - Simulation
- **Moyens techniques**
 - Salle équipée d'un vidéo projecteur
 - Ordinateur portable
 - Imprimante laser couleur, scanner
- **Moyens d'encadrement**
 - Formateur infirmier / Aide-soignant
 - Professionnels spécialisés en gérontologie
 - Formateur diététicien
 - Formateur spécialisé en entretien du cadre de vie
 - Formateur cadre de santé (responsable en hygiène hospitalière)
 - Formateur en manutention des malades

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET LA SANCTION DE LA FORMATION

- **Suivi de l'exécution**
 - Signature de feuilles d'émargement par demi-journée par le stagiaire et le formateur.
 - Questionnaire de satisfaction
- **Modalités d'évaluation**
 - Évaluation théorique écrite normative (questions fermés/ouvertes/QCM)
 - Évaluation écrite et orale
 - Présentation devant un jury professionnel
 - Évaluation de l'action de formation par le stagiaire (par « tour de table », « bilan oral -avec le groupe de formés »)
- **Validation de la formation**
 - L'ensemble des modules / CCP (3 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau 3 (CAP/BEP) d'Agent de service médico-social.
 - Parchemin et livret de certification
 - Un parchemin est attribué au candidat ayant obtenu le titre complet.
 - Document délivré par le représentant territorial compétent du ministère du Travail.

DURÉE, PÉRIODE DE RÉALISATION ET MODALITÉS DE DÉROULEMENT

Durée totale de la formation : 485 heures total soit 345 heures de formation théorique et 140 heures en entreprise.

- Date de début de la formation : **08 avril 2024**
- Date de fin de la formation : **19 juillet 2024**

Horaires :

L'enseignement en Institut de Formation est organisé sur la base de :

- **Horaires d'enseignement :** 35 heures/ hebdomadaire

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h00 – 12h00	8h00 – 12h00	8h00 – 13h30	8h00 – 12h00	8h00 – 13h30
13h00 – 17h00	13h00 – 17h00		13h00 – 17h00	
08h00	8h00	5h30	8h00	5h30

- **Lundi / Mardi / Jeudi :** 8h30 – 12h30 / 13h30 – 17h30
- **Mercredi / Vendredi :** 8h30 – 14h00

Rythme :

- En continu

Lieu : 53, Avenue du Général de Gaulle à Cayenne.

Cout de la formation :

La formation coûte : 4500 €

PHASE DE RECRUTEMENT

- Réunions d'informations collectives :
 - **À partir de janvier 2024**
- Positionnement :
 - **À chaque demande d'inscription, le candidat se prête à un test numérique de sélection pour évaluer ses capacités cognitives.**



- Entretien individuel :
 - Entretien individuel de sélection permettant d'évaluer les motivations du candidat par un jury de deux formateurs.
- Résultats :
 - Vendredi 29 mars 2023
- Annonce des résultats et inscriptions administratives des candidats retenus.
- Saisies des attestations d'inscription en stage (AIS) et des parcours individualisés via KAIROS.

DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Cette formation permet de :

- Travailler au domicile de la personne âgée, en structure adaptées et en hôpital.
- Établissements d'hébergements pour personnes âgées (EHPA)
- Établissements d'hébergements pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)
- Petites unités de vie (PUV)
- Accueils de jour
- Établissements médico-sociaux d'accueil ou d'hébergements des personnes en situation de handicap.
- Entreprises assurant l'externalisation du nettoyage et du bio nettoyage dans les établissements Medico- sociaux.

SUITE DE PARCOURS

Il est possible de suivre :

- La préparation au concours d'aide-soignant ou d'auxiliaire de puériculture
- Le titre professionnel Agent d'hygiène et de propreté
- Le titre professionnel ADVF (Assistant de vie aux familles)
- DEAES (Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social)

Organisme de formation **Projet Professionnel Plus**

📍 : 53 avenue du Général de Gaulle - BP 90402 - 97329 CAYENNE CEDEX

☎ : 0594 28 44 35

📞 : 0694 23 46 65

✉ : accueil@projetproplus.fr

SIRET : 435 190 830 000 32

Code APE : 8559A

N°Finess : 970305128



www.projetproplus.fr

N° de déclaration d'activité : 96 97 302 88 97 auprès de la préfecture de la Région Guyane